

 **Contribution  
des familles**

<b>FRAIS D'INSCRIPTION</b>	
Frais de dossier d'inscription	140€
Frais section graphique	130€
<b>Contribution des familles</b> (hors frais de dossier et frais section graphique)	
BTS - DnMade	1800€

<b>PAIEMENT EN 3 CHÈQUES</b>	
3 chèques de : 600€ (à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul) remis à l'encaissement	le 6 septembre 2024
	le 6 décembre 2024
	le 6 mars 2025
<b>PAIEMENT EN 10 MENSUALITÉS</b>	
1800 € en 10 mensualités de 180 €, payable le 5 de chaque mois par prélèvement automatique (Mandat SEPA)	

**DIVERS**

Il est entendu que les périodes de stage ne modifient pas le montant de la contribution des familles.

LA QUESTION FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE. LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

L'ÉTABLISSEMENT EST HABILITÉ À RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX. LES ÉTUDIANTS INSCRITS AU CAMPUS SONT EXONÉRÉS DE LA CVEC.  [VOIR ÉTUDIANT.GOUV](https://www.emploi-jeunes.gouv.fr/voir-etudiant-gouv)

Pour tous renseignements relatifs aux moyens de paiement, vous pouvez contacter le service comptable au **05 56 91 62 54** ou par mail à [comptabilite@svpbordeaux.fr](mailto:comptabilite@svpbordeaux.fr)

